

INFORMATIONS ECOLE DE VELO ANNEE 2022

Bonjour,

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de vélo, voici quelques précisions qui vous aideront à mieux comprendre le fonctionnement du club et qui répondront, nous l'espérons, à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

1. Demande de licence

La prise de licence est dématérialisée.

Rendez-vous sur <https://licence.ffc.fr/> pour créer votre espace licencié.

2. Certificat médical

L'obtention d'une licence est subordonnée à la présentation d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition.

3. Compétition

Il pourra participer à différentes compétitions telles que le Trophée des Jeunes Vététistes (TRJV) où sont rassemblées 3 disciplines du VTT : le cross-country (XC), la descente (DH) et le trial pendant la période allant de mars à juillet. Il pourra également participer à des compétitions type « cyclo-cross » d'octobre à décembre.

4. Cotisation

Elle est de 15 euros pour l'année auquel il faut ajouter le montant de la licence 52€, soit un **total de 67€ pour l'année.**

5. Matériel

Chaque enfant devra avoir un VTT en bon état, un casque, une gourde ou un petit sac à dos type « camelback », une chambre à air (correspondant à la taille de la roue de votre enfant) et un goûter pour la pause (barre de céréales – gâteaux – fruits secs).

Le VTT de votre enfant devra être révisé régulièrement. Les moniteurs pourront vous conseiller et vous indiquer d'éventuels problèmes.

Nous ne pourrons prendre les enfants qui ont un vélo 20 pouces ainsi que ceux qui ont un vélo tout suspendu (trop lourd pour eux).

6. Cours

Ils ont lieu tous les samedis de 14h00 à 16h30 sauf pendant les vacances scolaires. Il est impératif que **votre enfant soit présent 10 minutes avant** afin de décharger le vélo, finir de s'habiller, discuter avec les copains et faire en sorte que le temps de cours ne soit pas trop amputé !!!

La répartition dans les groupes sera décidée par les encadrants après des tests d'aptitude. Généralement, le premier groupe correspond à des enfants de 8 à 11 ans Le second 12 à 16 ans Mais tout cela est à titre indicatif je le rappelle : seule les capacités de votre enfant entrent en ligne de compte.

7. Encadrement

Les cours sont dispensés par des bénévoles du club qui ont les brevets fédéraux nécessaires à l'enseignement pour les jeunes enfants.

Nous serons peut-être aussi amenés à solliciter certains d'entre vous, si vous pratiquez le VTT, pour accompagner un groupe ... si le besoin s'en fait ressentir. Les personnes intéressées peuvent, sans problème, se faire connaître !!! Cela nous rendra service.

8. Intempéries

Le VTT est un sport de plein air qui suppose sa pratique même par temps de pluie. Aussi, vous donnerez toujours un « k-way » s'il pleut un peu ou si le temps menace. En cas de fortes intempéries, il y a de grandes chances pour le cours soit modifié (mécanique au local du club) ou soit annulé mais nous vous demandons tout de même d'aller consulter votre boîte mail, pour en être certains.... Avant de charger le VTT !

9. Communication

Nous communiquons uniquement par mail. Aussi, nous vous saurions gré de regarder votre boîte de messagerie régulièrement et surtout avant chaque séance de l'école de vélo si le temps est incertain (grand froid ou forte température).

10. Lieux des entraînements

Nous vous donnons un calendrier sur lequel figureront les dates et les lieux des entraînements. Vous vous apercevrez qu'ils diffèrent parfois afin de varier les terrains et de ce fait les disciplines.

11. Coordonnées

Ci-après, le nom et le numéro de téléphone des personnes susceptibles de répondre à toutes vos questions :

- Christelle VADAM : 06 47 49 88 71
- Marcel PAOLI : 06 63 59 00 59
- Jean-Marc VADAM : 06 85 43 18 95 (Responsable de l'école de vélo)

12. Catégories pour la licence 2022

- Poussin : 2014-2015
- Pupille : 2012-2013
- Benjamin : 2010-2011
- Minime : 2008-2009
- Cadet : 2006-2007



**ÉCOLE FRANÇAISE DE
CYCLISME**
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME